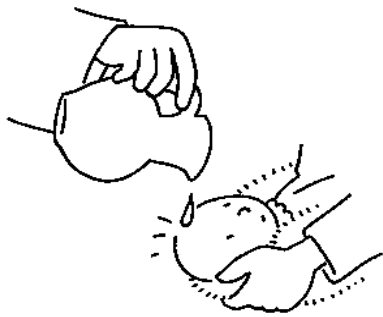


*Le baptême,  
c'est un événement capital  
pour votre enfant*



**Le baptême de votre enfant est un acte décisif par lequel il devient enfant de Dieu en Jésus-Christ.**

En accueillant votre demande, la communauté paroissiale, le prêtre et l'Église toute entière s'engagent à vos côtés.

Le baptême d'un enfant engage la responsabilité de ceux qui en font la demande : ils acceptent la mission de lui faire connaître Jésus.



PAROISSE SAINTE JEANNE DE CHANTAL  
96 Boulevard Murat - 75016 Paris  
01 40 71 10 40 - [secretariat@psjc.fr](mailto:secretariat@psjc.fr)  
[www.saintejeannedechantal.com](http://www.saintejeannedechantal.com)

# Le Baptême *des petits-enfants*



**2020-2021**

Nous vous invitons à préparer le baptême de votre enfant en trois étapes :

### 1. L'inscription

Il est demandé aux parents qui présentent un enfant au baptême de **venir ensemble au moins deux mois avant la date envisagée** (avec leur livret de famille civil ou un extrait de naissance de l'enfant et une autorisation de baptême hors paroisse s'ils ne sont pas rattachés à Sainte Jeanne de Chantal - qu'il faudra demander à la paroisse dont ils dépendent - une fois l'inscription au baptême faite et le choix d'une session de préparation arrêté)

Une permanence pour les inscriptions a lieu **le samedi matin de 11h à 12h** en période scolaire, au presbytère (pas d'inscription pendant les vacances scolaires)

Le baptême est possible tout au long de l'année sauf bien entendu pendant le temps de Carême (**du 17 février au 5 avril**)

Les samedis d'accueil :

#### 2020

12-19-25 septembre ; 3-10 octobre  
7-14-21-28 novembre ; 5-12 décembre

#### 2021

9-16-23-30 janvier ; 6 février ;  
6-13-20-27 mars ; 3-10 avril ;  
8-15-22-29 mai ; 5-12-19-26 juin

### 2- Trois réunions de préparation avec d'autres parents et un prêtre sur toutes les questions relatives au baptême ainsi qu'un moment convivial dominical.

Assistent à ces réunions :

Un prêtre, des membres de l'équipe de préparation au baptême, les parents des futurs baptisés. Les parrains et marraines sont aussi les bienvenus.

Les réunions se déroulent :

- **Le mercredi à 20h30**

Salle Kowalski 94 Bd Murat au presbytère

- **le dimanche : messe à 10h30 suivie de la réunion de 11h45 à 13h**

Les dates des réunions **2020/2021** :

7, 11 octobre et 4 novembre  
9, 13 décembre et 6 janvier  
10, 14 et 24 mars  
26, 30 mai et 2 juin

- **Et la réunion de préparation de la cérémonie avec le célébrant**

Les parents viennent à cette rencontre pour mettre au point les modalités de la célébration, choisir les textes et les chants. Vous pouvez faire appel à l'organiste et au chantre de la paroisse mais en aucun cas, il ne peut y avoir diffusion de musique ou de chants enregistrés. La date de cette 3ème rencontre est à fixer avec le célébrant.

### 3- La célébration

La célébration des baptêmes privés a lieu :

- le samedi et dimanche à 15h30 et 16h30

*(les horaires seront à valider avec le prêtre ou le diacre en charge de la préparation de la cérémonie)*

À titre indicatif :

**Offrande recommandée pour la préparation et la célébration : 150€**

Si besoin des services d'orgue ou chantre, merci de s'adresser au secrétariat.